

Bonjour,

C'est avec plaisir que nous te transmettons de l'information sur la rentrée scolaire de l'hiver 2018.

Tu trouveras, dans le présent document, une foule de renseignements pratiques concernant ton inscription et ton horaire ainsi que des informations générales.

Dates importantes à retenir en prévision de la rentrée :

- *Journée d'inscription (pour les nouveaux admis seulement) : Jeudi 18 janvier, 10h à la bibliothèque*
- *Pour les étudiants à la maison (FAD) : Jeudi 18 janvier, 10 h (heure de l'Est)*
 - **La rencontre aura lieu dans la salle virtuelle ACCUEIL-TCG-ILES.**
Vous aurez préalablement effectué la validation technique de votre matériel informatique.
Un courriel vous sera expédié à ce sujet.
- *Pour les étudiants en salle virtuelle (ÉPAQ et Matane) : Jeudi 18 janvier, 10h (heure de l'Est)*
 - **En présence en salle de télé-enseignement avec le technicien**
- *Début des cours : lundi 22 janvier 2017*

Nous te souhaitons un bon trimestre!

*L'équipe du Campus des Îles-de-la-Madeleine
Louis-François Bélanger, directeur*

Étapes obligatoires pour confirmer ton inscription

* L'inscription est obligatoire pour tous les étudiants

❖ Étape 1 : Paie tes frais d'inscription

Tes frais doivent être payés avant de récupérer ton horaire.

Le paiement se fait :

- par carte de crédit à partir du module «Centre de paiement» dans Omnivox;
- en argent comptant ou par chèque au Cégep;
- au guichet de ton institution financière, ou encore par le biais de ton service bancaire en ligne.

Tu dois payer avant le 7 janvier 2018 et tu t'assures de récupérer ton horaire dans la période prescrite.

NB : Les paiements faits autrement que par Omnivox ou au comptant prennent jusqu'à cinq jours ouvrables avant d'être enregistrés dans notre système.

❖ Étape 2 : Récupère ton horaire (Obligatoire)

Sur Omnivox entre le 15 janvier, 11h et le 18 janvier 2018, 17h.

Les horaires non récupérés seront désactivés.

Les étudiants n'ayant pas récupéré leur horaire dans les délais devront se présenter au service de l'organisation scolaire de leur campus pour régulariser la situation et devront déboursier 20 \$ pour des **frais de retard**.

❖ Étape 3 : Modification d'horaire (au Besoin)

Entre le lundi 15 janvier, 11h et le vendredi 19 janvier, 16h.

Les modifications doivent être justifiées.

Certains étudiants auront un avis les invitant à rencontrer leur API avant de pouvoir consulter leur horaire et devront prendre rendez-vous avec celle-ci.

Ce que tu dois faire pour commencer ton trimestre, au besoin :

<p>Fais modifier ton horaire (au besoin)</p> <p>Prends rendez-vous avec ton API, Véronique Martinet, au local 29-C suite à la récupération de ton horaire. La période réservée à la modification d'horaire : du lundi 15 janvier, 11 h au vendredi 19 janvier, 16 h.</p>	<p>Fais prendre ta photo pour ta carte d'identité (nouveaux étudiants seulement)</p> <p>Des séances de photographie pour la carte d'identité étudiante se tiendront pendant la journée d'inscription (jeudi 18 janvier). La carte étudiante est valide tout au long des études. Elle sera réactivée d'une session à l'autre. Les étudiants inscrits à la session précédente n'ont pas besoin de faire prendre leur photo. Ils doivent toutefois apporter leur carte d'identité pour y faire apposer un autocollant au secrétariat. Le remplacement d'une carte perdue coûte 5\$.</p>
<p>Inscris-toi aux services adaptés (au besoin)</p> <p>Contacte Laurence Forest-Arseneau, responsable des services adaptés. Si tu disposes d'un diagnostic, elle pourra déterminer les services nécessaires à ta réussite. Bureau D-25, poste 6227.</p>	
<p>Aide financière aux études</p> <p><i>Répondante : Diane Gariépy, poste 4112. Local L-25 (secrétariat)</i></p> <p>Pour remplir votre demande d'aide financière, accédez à www.afe.gouv.qc.ca. Tu as droit à de l'aide financière pour la première fois, récupère ton certificat de garantie en entrant dans ton dossier par le service en ligne, à l'onglet votre dossier, au lien « Avis ».</p> <p>Pour t'assurer de recevoir ton versement d'aide de septembre, assure-toi de récupérer ton horaire.</p> <p>Pour plus d'information, consultez le site Web du CÉGEP http://www.cegepgim.ca/gaspe/services-aux-etudiants/aide-financiere, communiquez avec Diane Gariépy, par tél. 418 986-5187 poste 4112 ou par courriel aidefinanciere@cegepgim.ca</p>	<p>Loue ton casier</p> <p>Les étudiants qui désirent louer un casier peuvent le faire au local 29-B. Les cadenas ne sont pas fournis par le Cégep.</p>
	<p>Prends possession de ton agenda scolaire (nouveaux admis seulement)</p> <p>Nous espérons que cet outil t'aidera dans la planification de ton travail. Tu y trouveras de l'information sur les différentes politiques et sur les conditions de vie étudiante. Tu pourras te procurer ton agenda au local 29-B.</p>
<p>La cafétéria</p> <p>Tu pourras t'y procurer des repas chauds pour le dîner, de même que des collations (muffin, fruit, etc.) durant toutes les heures d'ouverture. Des cartes repas et des cartes café sont également disponibles.</p>	<p>Activités sportives et culturelles :</p> <p>L'information concernant les activités offertes sera disponible à ton arrivée au campus.</p>

Pour plus d'information sur les services offerts au campus des Îles: www.cegepgim.ca/iles